

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Master

Domaine : Droit, économie, gestion
Mention : Droit des affaires
Spécialité : Juriste européen
Finalité : Recherche/Professionnelle

Autorité responsable de la certification (cadre 2)

- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

-Président de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense
- Recteur de l'Académie chancelier des
Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I (Nomenclature de 1967)

Code NSF : **128**

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Prévenir et résoudre les litiges en interprétant le droit
Fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine juridique et de la procédure
Ordonner une recherche bibliographique
Proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges
Analyser et caractériser des problèmes juridiques à partir de faits.
Encadrer, animer, coordonner une équipe de collaborateurs
Rédiger des rapports, des études de cas, des consultations.

Compétences ou capacités évaluées

Compétences en matière de connaissance

- Comprendre de façon approfondie les règles du droit européen des affaires dans tous ses aspects et savoir les appréhender dans un contexte professionnel
- Maîtriser la signification des évolutions législatives, jurisprudentielles du droit français et européen des affaires et connaître les débats doctrinaux ;

Compétences transversales

- Savoir conceptualiser et systématiser un ensemble de règles, énoncer les règles applicables et les expliquer ;
- Savoir collecter des informations juridiques, actualiser ses connaissances en se repérant dans une documentation juridique papier ou électronique
- Savoir analyser et caractériser des problèmes juridiques à partir de situations de fait et de droit ;
- Savoir appliquer les normes à une situation de fait en tenant compte des impératifs juridiques, économiques imposés par le contexte ;
- Savoir rédiger des textes, rapports, des études de cas, des consultations ;
- Savoir proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges ;
- Savoir travailler dans une équipe de juristes et d'économistes selon les contentieux
- Savoir fournir des conseils juridiques et gérer un contentieux
- Savoir manier les outils documentaires (électroniques et papier)-
- Se repérer dans les codes, traités, directives et lignes directrices et autres outils documentaires
- Savoir négocier, rédiger des contrats et les corriger
- Savoir faire des notes de synthèse sur une question juridique
- Savoir mettre ses connaissances juridiques au service d'une argumentation

Pour cela nous leur apprenons :

- à maîtriser les concepts juridiques et les appliquer à des cas concrets, via la technique des études de cas
- à analyser des décisions, des textes et des situations
- à élaborer un argumentaire juridique, avec des statuts différents : attaque, défense, neutre, via des

sortes de jeux de rôle dans le cadre d'une étude de cas par exemple

- à faire une recherche efficace et tirant le meilleur parti des ressources documentaires mises à leur disposition, *via* l'établissement de bibliographies par exemple ou la rédaction de leur rapport de stage
- à rédiger des synthèses, et plus généralement à s'exprimer correctement à l'écrit, la rédaction du rapport étant une étape clé de ce contrôle

Compétences comportementales

- Savoir communiquer, en particulier expliquer à l'oral comme à l'écrit l'état du droit positif et son application à une situation de fait ; savoir transmettre les informations nécessaires à des personnes dépourvues de connaissances juridiques ; montrer leurs capacités à s'exprimer oralement (clarté, concision, mise en relief de points forts), à argumenter et convaincre et à s'adapter au groupe et au milieu dans lequel ils s'insèrent, *via* des exposés ou des exercices de simili plaidoiries
- Savoir travailler ensemble et en synergie, dans le cadre de travaux de groupe et à travers la mise à disposition par chacun des recherches effectuées.
- Savoir s'écouter les uns les autres et développer leur sens critique, *via* par exemple un statut d'observateur conféré à un étudiant à chaque séance, et chargé de décrypter celle-ci
- Savoir argumenter, en particulier valoriser son point de vue et le faire valoir face à une direction d'entreprise ou d'établissement ou à des services opérationnels et convaincre du bien-fondé d'un choix ;
- Savoir organiser leur travail et hiérarchiser leurs tâches puisque des exercices lourds leur sont confiés chaque semaine pendant le premier semestre et puisqu'ils devront faire leur stage en même temps que rédiger le rapport y afférent pendant la seconde partie du semestre
- Savoir faire preuve d'autonomie ;
- Savoir encadrer, animer, coordonner une équipe de collaborateurs ;

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Cabinets d'avocats, Industrie, commerce, banque, assurance, fonction publique, organismes français, internationaux et européens, administration française et européenne

Types d'emplois accessibles

Juriste international d'entreprise, juriste international, juriste d'entreprise, responsable de service juridique, avocat, juriste, juriste d'affaires, juriste commercial, juriste civil, juriste consultant, juriste contentieux

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

32141

[32141 devient](#) K 1901, [K1902](#), [K1903](#)

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification : [voir vademecum](#)

[Lister les UE libellés et crédits ECTS qui donnent accès à la certification \(niveaux et semestres en respectant la progression de la formation\). Le contenu des UE peut être détaillé. Pour les formations sans diplôme intermédiaire \(L3, M2\) veiller à indiquer les formations qui y donnent accès.](#)

Accès à la formation

La première année du Master de droit des affaires est accessible aux titulaires de la licence en droit et aux titulaires de diplômes équivalents.

La seconde année du Master de droit des affaires, Spécialité professionnelle, Juriste européen est ouverte, après sélection, aux étudiants ayant validé 60 crédits en première année de Master de droit de préférence en droit des affaires ou en droit européen ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université. La Spécialité Juriste européen accueille des étudiant(e)s ayant déjà des connaissances en

droit français des affaires, en droit européenne institutionnel et matériel et en droit anglo-américain ou allemand des affaires.

Le diplôme est accessible en formation initiale. L'accès à la formation n'est autorisé qu'après examen du dossier par l'équipe pédagogique.

Organisation du diplôme

Le diplôme qui avait une finalité professionnelle se décline désormais en une filière recherche et en une filière professionnelle. Il est organisé en deux semestres valant chacun 30 crédits.

Le premier semestre propose des cours indifférenciés à la filière professionnelle et à la filière recherche. Il se décompose en :

- une unité transversale de droit anglo-américain ou allemand des affaires en langue étrangère
- deux parcours : un parcours généraliste de droit européen des affaires et un parcours spécialisé en droit européen des contrats, concurrence, consommation. Chacun des parcours se compose d'unités fondamentales, d'unités complémentaires et d'unités transversales.

Le second semestre propose des cours différenciés selon la filière pro et recherche :

- pour la filière professionnelle, méthodologie du stage et du rapport de stage (préparation à la rédaction du CV, préparation aux entretiens, conseils méthodologiques pour la rédaction du rapport, conférences), réalisation du stage et soutenance du rapport de stage ;
- pour la filière recherche, méthodologie à la recherche, conférences, rédaction d'un mémoire et soutenance du mémoire (ou participation à la clinique du Droit).

Modalités de contrôle

Outre la soutenance du rapport de stage ou du mémoire selon la filière choisie, les différentes unités donnent lieu à un contrôle de connaissance : Une épreuve écrite pour les unités transversales et fondamentales ; une épreuve écrite ou orale pour les unités complémentaires et optionnelles.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Professeurs et Maîtres de conférences
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Professeurs et Maîtres de conférences
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		
Par expérience	X		Professeurs et Maîtres de conférences
<i>Date de mise en place :</i>			

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Aucun

Aucun

Base légale (cadre 10)

Master

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Références autres :

Pour LMD2 arrêté du 12 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense à délivrer les diplômes nationaux

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Indiquer le site de l'Observatoire de l'université

Année 2011-2012 : 19 étudiants reçus (12 Femmes – 7 Hommes)

Année 2010-2011 : 23 étudiants reçus (16 Femmes – 7 Hommes)

Année 2009-2010 : 26 étudiants reçus (20 Femmes – 6 Hommes)

Autres sources d'informations :

http://www.u-paris10.fr/MP10010/0/fiche_formation/

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- 200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
UFR Droit et science politique, bâtiment F

Historique :

Modifications introduites par rapport à la précédente habilitation :

- * Transformation du Master Professionnel en Master Pro et Recherche
- * Création de deux parcours :

- un « Parcours généraliste Droit européen des affaires »
- un « Parcours Droit européen de la concurrence, des contrats et de la consommation »

C'est ce parcours qui marque l'originalité de la nouvelle maquette par rapport à l'ancienne. Sa création tend à répondre à un besoin de la pratique, ce type de profil étant souvent recherché par les recruteurs. Sa création explique la nécessité de décliner désormais le droit de la concurrence dans ses différentes facettes : droit européen des pratiques anticoncurrentielles, droit européen de la distribution, droit européen de la concentration, droit des pratiques restrictives et de la transparence tarifaire.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.u-paris10.fr>